

La Villa : exit Valenti

François Hérisson pas mécontent d'ajouter quelques paragraphes au chapitre des bonnes nouvelles, hier après-midi en préambule au conseil municipal

Toujours par souci de communiquer clairement, le maire de La Seyne a organisé une conférence de presse hier après-midi, sous forme de répétition du conseil municipal attendu dans la soirée seulement. Pas mécontent de son travail, le premier édile a donc annoncé quelques améliorations et en a profité pour tourner quelques pages : la Villa revient dans le giron municipal, le préfet et la Région prêts à aider La Seyne, la Sadovar fait ses comptes, les personnels municipaux pourraient bien toucher la prime...

Le maire pousse un soupir de soulagement. Après moultes négociations, il semblerait qu'il soit parvenu à faire "lâcher prise" à Yvan Valenti. Du moins, les représentants des deux associations, à l'issue de leur conseil d'administration du 7 octobre dernier, ont-ils signé un communiqué stipulant qu'ils quittaient la Villa. Et sans le support des associations, le système Valenti s'effondre. "Le préfet avait souligné la non conformité de deux paragraphes dans la convention. J'avais donc demandé aux associations de les rectifier. Elles ont fait mieux. Elles ont pris la décision de cesser leurs activités artistiques au sein de la Villa. La page est donc tournée. Même si en attendant la décision judiciaire concernant l'affaire Mentor, je garde les toiles du peintre qui resteront visibles à la VTP", annonce le maire en donnant l'impression de sucer un bonbon. "J'ai prévenu personnellement Mentor."

NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS !

Reste maintenant pour la ville à trouver une vocation nouvelle à cette immense bâtisse. "Au cours de ma rencontre avec le président Gaudin, il y a plus d'un mois, j'avais abordé la question de l'avenir de la Villa. Il s'était alors montré intéressé à faire entrer la Villa Tamaris-Pacha dans

le cadre culturel de la Région... C'est en tout cas une des pistes auxquelles nous travaillons."

Autre grosse question à l'ordre du jour du conseil municipal: la Sadovar. "J'ai demandé au préfet qu'un éclaircissement total soit apporté à tous les comptes. Ce travail est déjà en cours en ce qui concerne le dossier Marepolis. Nous avons l'intention de reprendre la totalité des comptes depuis la création de la Sadovar. Le dossier est déjà chez le procureur de la République tandis que la préfecture enquête sur les SEM: COOP, Fabrègas, les Playes, la Villa. Il faut savoir qu'il n'est pas question de bétonner la ZAC de Fabrègas. Il n'est pas question non plus de faire payer les Seynois ! En la matière, nous suivrons donc scrupuleusement les règlements d'urbanisme et les avis de la commission des sites. Mon ambition est évidemment d'arrêter la Sadovar. Mon objectif: que cela coûte le moins cher possible aux Seynois, afin de nous permettre de ne pas augmenter les impôts !"

Au chapitre de la privatisation, François Hérisson tourne une autre page. "Sur 1995, nous avons arrêté une ligne budgétaire supplémentaire afin de remettre aux normes les cuisines des écoles. La privatisation appartient donc au passé. De toutes façons, j'ai toujours voté contre. C'est vrai qu'il y a beaucoup de travaux à faire dans les écoles.

Chaque année, il faut compter environ 20 millions de francs d'entretien. Il va donc falloir prévoir. En attendant, l'école Bellevue sera inaugurée officiellement courant novembre."

ROMAN A L'EAU DE ROSE

Dernier chapitre à ce roman à l'eau de rose: le personnel. "J'ai pris des engagements. J'ai donc entamé des négociations pour l'obtention d'une prime de fin d'année. Seule ombre au tableau: les retraités qui ne pourront sans doute pas en bénéficier. En ce qui concerne la nouvelle bonnification indicielle, il faut savoir ce que ça va coûter aux Seynois: 281.000 F; mais je suis prêt à le faire. Enfin les titularisations font elles aussi l'objet d'un travail de longue haleine. Nous titulariserons au fur et à mesure. Les situations se régulariseront sur plusieurs budgets afin de ne pas trop peser sur les caisses de la ville."

Epilogue: la municipalité offre la première heure de stationnement au parking Martini jusqu'en décembre. L'élargissement aux autres parcs de stationnement se fera peut-être mais plus tard.

■ En vrac, d'autres nouvelles qui ne manquent pas d'intérêt: les Anglais, Gaudino, le remplacement de Mattéi, etc.

Anglais. Les Anglais sont prêts à réouvrir les négociations avec La Seyne. "Les discussions, a précisé le maire, auront lieu au niveau de l'Etat en collaboration avec la Région et le Département."

Langevin. Dans le cadre de



Dans le cadre de la Sadovar dont les comptes seront épluchés depuis sa création, le sujet de la ZAC de Fabrègas a été abordé: "Pas question de bétonner. Pas question non plus de faire perdre de l'argent aux Seynois."

(Photos Stéphane Doussot.)

La ville n'a pas l'habitude de ces avalanches de bonnes nouvelles. François Hérisson s'essaie à un style nouveau à La Seyne: écrire avec une plume trempée à l'encre positive. Et

contrairement à son prédécesseur, il semblerait que le premier magistrat est un faible pour les "Happy end" !

Marianne LE MONZE

Près de 600 millions de dettes

■ Il aura fallu plus d'une heure d'argumentation au sujet de la Sadovar et de la privatisation de la part des PC, PS et Bernard Périn avant que l'assemblée municipale ne passe au premier vote: la désignation et l'élection de représentants, dus à la disparition de Jean-Baptiste Mattéi, aux diverses commissions et conseil d'administration.

D'entrée de jeu, le Parti communiste a décidé d'engager une procédure devant les tribunaux pour "gestion de fait" de la part du maire qui est aussi président de l'Espace Tisot, le Parti socialiste a réclamé le bilan 1993 de la Sadovar tandis que Bernard Périn parlait de crever l'abcès.

Mais c'est de Maurice Blanc (PC) qu'est venue la conclusion malheureuse aux chapitres heureux ouverts dans l'après-midi par le maire:

"Au 1er janvier de cette année, le montant du capital restant à

rembourser, tous emprunts confondus, c'est-à-dire avec la totalité de la dette départementale, y compris le site, avoisine les 570 MF. Soit 9.350 F par habitant.

Ces dix dernières années, la dette communale a évolué deux fois plus vite que les recettes de fonctionnement. Difficile dans ces circonstances de parvenir à un autofinancement; d'autant plus lorsque le poids des quatre emprunts pour la Villa et des quatre autres pour le site représente 92 MF restant à rembourser, soit 16% de la dette communale."

De quoi refroidir l'enthousiasme développé par le maire un peu plus tôt dans l'après-midi...

Le feuilleton du conseil municipal était cependant loin d'être bouclé sur les coups de 20 heures, puisque les élus n'en étaient encore qu'aux questions financières !

M.L.M.

Après les grands sujets, les petits

la reconstruction de Langevin, la ville "gagne" un terrain de sports offert par la Région. En attendant le stade Léry est en bonne voie puisque l'appel d'offre est acquis et que les travaux devraient débuter incessamment sous peu !

Gaudino. Le cabinet d'Antoine Gaudino sera payé pour son travail de même que la société BVA pour son sondage.

Aides. La préfecture se dit prête à donner un coup de main à La Seyne. Le maire rencontre quant à lui le secrétaire général aux collectivités locales à Paris mercredi prochain.

Crématorium. La convention est cassée dans un souci d'honnêteté. "La convention donnait la concession du crématorium pour 24 ans sans faire jouer les appels d'offres. Nous l'avons

donc cassée !"

Mattéi. Si c'est Jacky Aubinat qui remplace Jean-Baptiste Mattéi dans l'hémicycle de la majorité municipale, c'est par contre le maire qui prend en charge les affaires financières dont s'occupait le deuxième adjoint tragiquement disparu.

Récupération. Au passage, le maire qui avait largement distribué ses pouvoirs en récupère

quelques-uns. "Rien de vraiment important et surtout aucun contre l'avis de mon conseil municipal qui délimitera mon champ d'activité. En fait il s'agit surtout pour moi dans certaines circonstances de pouvoir agir rapidement !" Il est à parier que l'opposition resserrera le champ d'action du maire... Certains mauvais souvenirs sont encore très frais dans les mémoires.